

En effet, le préfet des Alpes-Maritimes, Hugues Moutouh, avait décidé de saisir le procureur de la République de Nice suite aux « posts » du joueur sur son compte de réseau social.

Atal, un récidiviste...

Rappelons les faits. Youcef Atal relaie une vidéo d'un pseudo prêcheur, cheikh Mahmoud al-Hasanat qui demande à Dieu « *d'envoyer un jour noir sur les Juifs... et d'accompagner la main de ceux qui demain jetteront des pierres* » évoquant Gaza. Ce prédicateur suivi par 5 millions de fidèles affiche d'autres messages appelant à la mort de Juifs. Suite à l'émotion suscitée par son envoi notamment au sein du monde politique niçois, le joueur avait immédiatement supprimé le dit « post » en fin de journée. Mais le mal était fait. Il a eu beau présenter des excuses officielles, cela fait suite à d'autres faits du même acabit. Il avait relayé le message de Khabib Nurmagomedov, champion de MMA, qui, à propos des caricatures de Mahomet, avait écrit : « *Ceux qui défient le seigneur des mondes... Qu'Allah écrase de son châtiment ceux qui ont offensé le prophète* »... Lors du match Algérie 5-1 Cap Vert où il avait arboré une écharpe « Palestine will be free »...

La plainte du CRIF 06...

Dès lors, cela devient une habitude pour Youcef Atal d'utiliser son adresse de réseau social pour relayer des messages de haine antisémite et de prises de positions officiellement pro-terroristes islamistes. Rappelons que le terroriste clandestin tunisien de ND de Nice avait écouté un prêche du même cheikh Mahmoud al-Hasanat juste avant de passer à l'acte en décapitant trois personnes... Le CRIF 06 (Conseil Représentatif des Institutions juives de France) avait déjà transmis une plainte officielle contre le joueur. Ce sera désormais au parquet de Nice de décider du sort de ce joueur qui s'est fait l'apologue du terrorisme islamiste. Il encourt jusqu'à 7 ans de prison ferme, ce qui mettrait un terme prématuré à sa carrière.

La poursuite du parquet de Nice...

En attendant, son club, l'OGC Nice après avoir été très patient et bien tolérant à son égard, vient de le suspendre « jusqu'à nouvel ordre » estimant que « *le comportement des salariés de l'OGC Nice doit être en accord avec les valeurs défendues par l'institution... qui a rappelé son engagement ferme pour que la paix prévale sur toute autre considération* ». À quelques jours du choc contre Marseille à Nice, cette polémique tombe à un bien mauvais moment mais le club ne pouvait pas se permettre d'attendre tranquillement les sanctions probables de la commission de discipline du Football Français. Reverra-t-on Youcef Atal sous le maillot de l'OGC Nice ? Rien n'est moins sûr... Les habitants de la ville de Nice ont

été touchés par deux attentats particulièrement odieux et ce type de comportement de la part d'un joueur qui a une importance publique est inacceptable.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité